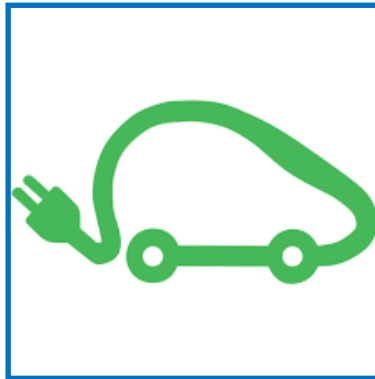


Une collectivité, un projet

ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise



LE PORTEUR DE PROJET

Créée en septembre 2000, la Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise compte 36 communes et 11 860 habitants environ.

LE PROJET

Les élus ont souhaité développer le parc automobile de l'intercommunalité en procédant à l'acquisition d'un premier véhicule électrique pour les déplacements de leurs agents. Les agents sont formés à l'utilisation de ce véhicule et à la recharge de la batterie. Cette dernière s'effectue notamment grâce à la borne de recharge (Smartflowers) installée par la Communauté de communes à Buxy.

LE CONTEXTE

La Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise disposait uniquement d'un véhicule diesel de deux places essentiellement réservé à un usage technique. Les agents empruntaient leurs propres véhicules pour leurs déplacements professionnels. L'acquisition de ce véhicule électrique représente un complément idéal aux actions déjà engagées par la Communauté de communes en matière de transition énergétique grâce aux dispositifs qu'elle porte (labellisation TEPOS, Contrat de transition écologique).

LES RÉSULTATS

Cette opération permet à la communauté de communes d'améliorer les conditions de travail de ses agents, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de limiter les consommations d'énergie fossile. L'ambition de l'intercommunalité est de promouvoir des solutions alternatives en matière de mobilité auprès des communes membres et des habitants.

A SAVOIR !

Le coût de l'énergie pour un véhicule électrique est beaucoup plus faible que pour un véhicule thermique équivalent. En moyenne, rouler 100 km en électrique coûte 2 € d'électricité, alors que 100 km avec une voiture essence coûte de l'ordre de 8 € en carburant. Pour 15 000 km par an parcourus, l'économie s'élève à 900 € !

De plus, par leur constitution et leurs différences technologiques, les voitures électriques nécessitent moins d'entretien :

- Moins de pièces d'usure et une chaîne de traction grandement simplifiée : plus de boîte de vitesse, plus d'embrayage ou de courroie de transmission...
- Un frein moteur plus important qui permet de ménager les disques de frein et les plaquettes. Donc plus de souplesse = moins de frottements = moins de remplacements de pièces à effectuer.
- Pas d'entretien spécifique des batteries rechargeables. *

*Sources: Chargeguru.com / IZI-By-EDF.fr



Mobilités



DATE D'ACQUISITION :
2020



COÛT DU PROJET : 15 245€ HT

SUBVENTIONS

Région



CONTACT

CC Sud Côte Chalonnaise
secretariat@ccscc.fr
03 85 45 05 26

CONTACT AU SYNDICAT MIXTE
POUR LES PROJETS DE MOBILITES

Sophie CALVET - Chargée de mission Tourisme et Communication
03 58 93 10 03 - sophiecalvet@paysduchalonnais.fr

SYNDICAT MIXTE
chalonnais
TERRITOIRE DE PROJETS